

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES CHENAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

**485<sup>ième</sup> séance**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**, tenue le 22 décembre 2014, à 20 h 39, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse  
M. Steve Massicotte, conseiller  
M. Francis Perron, conseiller  
Mme Germaine Leboeuf, conseillère  
M. Adam Perreault, conseiller  
Mme Nancy Benoît, conseillère  
M. Richard Cossette, conseiller  
M. René Roy, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance  
Mme Louise Beaudoin, adjointe administrative

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

**1. Moment de réflexion**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**2014-12-345** Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

**3. Présentation des comptes**

**2014-12-346** Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés et à payer d'une somme de 135 855,11 \$.

Liste des comptes payés	105 652,71 \$;
Liste des comptes à payer	30 202,40 \$.

La liste est conservée dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

**4. Période de questions**

Aucune.

**5. Clôture de la séance**

**2014-12-347**

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyé de Adam Perreault et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 20 h 41.

Adoptée.

---

Diane Aubut,  
Mairesse

---

René Roy,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Diane Aubut, mairesse